

2023
JANVIER



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

L'ÉCHO



**INSCRIPTION
DES NOUVEAUX ÉLÈVES**

Année scolaire 2023 - 2024

Du 13 au 24 février 2023

En ligne au
www.csssh.gouv.qc.ca
ou à l'école de votre secteur

Centre de services scolaire
de Saint-Hyacinthe
Québec

À l'intérieur ce mois-ci:

- Séances
- Avis public
- Commission des loisirs
- Remerciements
- Tournoi Shuffleboard
- FADOQ / Brunch
- Nouveautés de la bibliothèque
- SARCA
- Inscription des nouveaux élèves
- Bénévoles recherchés
- La persévérance scolaire
- Les journées blanches de la relâche scolaire
- Allocation canadienne pour le logement
- Trousse d'urgence
- Et plus !

Municipalité de Saint-Louis
750, rue St-Joseph
Saint-Louis Québec JoG 1Ko
450-788-2631
admin@saint-louis.ca

Répertoire téléphonique

Maire :

Yvon Daigle 788-2635



Conseillers :

Jean Sioui 788-2080
Jean-Claude Drolet 788-2020
Patrice Forcier 788-2514
Robert Charron 514-588-1425
Jean-Pierre Arpin 788-2726
Jacques Mathieu 788-2413

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi :

08 h 30 à 12 h 00

13 h 00 à 16 h 00

Vendredi : FERMÉ

Location de salle :

Toutes personnes désirant louer le centre récréatif de Saint-Louis doivent s'adresser à la municipalité au

450-788-2631

durant les heures d'ouverture.

Contrôle animalier

SPA Drummond

1-855-472-5700

FADOQ:

Jean Trempe *Président*

579-489-2696

Aline Méthot *Resp. des cartes*

788-2926

Fabrique St-Louis

931, St-Edouard St-Jude

792-3943



URGENCE

En tout temps composer immédiatement
le:9-1-1

Pour les municipalités non desservies par le
310-4141

Employés et autres services

Directrice générale :

Joscelyne Charbonneau 788-2631

Poste 2001

dg@saint-louis.ca

Secrétaire-trésorière adjointe

Guylaine Lapierre 788-2631

Poste 2002

admin@saint-louis.ca

Inspecteur en bâtiment

Michel Bradner 788-2631

Poste 2003

permis@saint-louis.ca

Responsable des loisirs et adjointe à l'administration:

Lyne Labelle 788-2631

Poste 2005

loisirs@saint-louis.ca

Responsable de la bibliothèque :

Isabelle Leclerc 788-2631

Poste 2008

bibliost-louis@outlook.com

Contremaître aux travaux publics :

Richard Drapeau 779-9388

Poste 2004

voirie@saint-louis.ca

Mathieu Ménard-Sansoucy

Journalier

Chantal Cloutier

Préposée aux Espaces verts, parcs et ménage

MRC des Maskoutains

Administration générale
450-774-3141

Évaluation foncière
450-774-3143

Gestion des cours d'eau
450-774-3141

Transport adapté
450-774-8810

Transport collectif région.
450-774-3173

Développement économique



M. Michel Bradner

INSPECTEUR EN URBANISME

Inspection du territoire

M. Michel Bradner a été embauché, *emploi occasionnel*, entre autres, pour effectuer le suivi des émissions de permis, l'inspection du territoire et des propriétés, pour la fermeture des permis des années antérieures et présentes ainsi que la transmission à l'évaluateur.



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, le mardi 24 janvier 2023, à 20h00, à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers : Jean Sioui, Patrice Forcier, Robert Charron, Jean-Pierre Arpin, Jean-Claude Drolet et Jacques Mathieu. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yvon Daigle, maire. Est aussi présente madame Joscelyne Charbonneau, directrice générale et greffière-trésorière.

Administration générale

Dépôt de la liste des déboursés du mois et adoption des comptes à payer;

Adoption du règlement numéro 542-22 visant l'instauration d'un programme de revitalisation pour l'ensemble du territoire municipal et octroyant des subventions ayant pour objet de compenser l'augmentation des taxes foncières pouvant résulter de la réévaluation des immeubles après la fin des travaux de construction;

Adoption du règlement numéro 543-22 pour déterminer les taux de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2023;

Adoption du règlement numéro 544-22 de tarification 2023;

Renouvellement : Adhésion 2022 à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour la directrice générale;

Persévérance scolaire : proclamation;

Bâtiments patrimoniaux-ministère de la Culture et des Communications-assurances-résolution d'appui;

Pour dépôt : Formulaire de déclaration d'intérêts pécuniaires : Membres du Conseil municipal;

Transport

Autorisation de paiement - Construction Brault : travaux garage municipal – décompte progressif # 3;

Autorisation de paiement – Rochon Experts Conseils – honoraires professionnels en ingénierie mécanique et électrique : Construction du garage municipal;

Aménagement, Urbanisme et Développement

Dépôt de la liste des permis émis au cours du mois de décembre 2022;

Loisirs et Culture

Autorisation de paiement : tapis jeu de shuffleboard;

Matinée gourmande 2023;

Embauche d'une ressource au Service des Loisirs et soutien administratif;

Budget 2023 : bibliothèque;

Clôture de la séance

**PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
LE LUNDI, 13 FÉVRIER 2023 À 20 H**



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 542-22

Visant l'instauration d'un programme de revitalisation pour l'ensemble du territoire municipal et octroyant des subventions ayant pour objet de compenser l'augmentation des taxes foncières pouvant résulter de la réévaluation des immeubles après la fin des travaux de construction.

Avis est par la présente donné par la soussignée, QUE:

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Louis tenue le 24 janvier 2023, le Conseil a adopté le règlement 542-22 visant l'instauration d'un programme de revitalisation pour l'ensemble du territoire municipal et octroyant des subventions ayant pour objet de compenser l'augmentation des taxes foncières pouvant résulter de la réévaluation des immeubles après la fin des travaux de construction.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 750, rue Saint-Joseph durant les heures normales d'ouverture.

Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 543-22 POUR DÉTERMINER LES TAUX ET DE COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

Avis est par la présente donné par la soussignée, QUE:

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Louis, tenue le 24 janvier 2023, le Conseil a adopté le règlement 543-22 déterminant les taux de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2023.

L'objet de ce règlement est de déterminer les taux de taxes pour l'année 2023.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 750, rue Saint-Joseph durant les heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Louis, ce 26 janvier 2023

Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière



AVIS PUBLIC

Adoption du Règlement numéro 544-22 concernant la tarification pour la fourniture ou l'utilisation des biens ou des services de la Municipalité pour 2023

Avis est par la présente donné par la soussignée, QUE:

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Louis, tenue le 24 janvier 2023, le Conseil a adopté le règlement 544-22 concernant la tarification pour la fourniture ou l'utilisation des biens ou des services de la Municipalité.

L'objet de ce règlement est de déterminer la tarification relative à la fourniture ou l'utilisation des biens ou des services de la Municipalité pour 2023.

Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière

Comptes de taxes

Vos comptes de taxes seront postés dans le semaine du 13 février 2023

Le compte de taxes foncières municipales pour l'année 2023 est payable en six (6) versements, dont les échéances sont comme suit:

- 1er versement : 20 mars 2023
- 2e versement : 8 mai 2023
- 3e versement : 27 juin 2023
- 4e versement : 23 août 2023
- 5e versement : 10 octobre 2023
- 6e versement : 27 novembre 2023



Paiement du compte de taxes au Bureau municipal

Vous pouvez vous rendre directement au Bureau municipal au 750, rue Saint-Joseph. À cet endroit, vous pouvez payer votre compte de deux façons :

1. par chèque (à l'ordre de la Municipalité de Saint-Louis)
2. par paiement débit - Interac;

Paiement du compte de taxes auprès des institutions financières Desjardins (Accès D) et autres institutions participantes.

Inspecteur en bâtiment

L'inspecteur en bâtiment, est disponible les MERCREDIS, sur rendez-vous, entre 8h30 et midi et de 13h00 à 16h00. Prière de communiquer avec lui au 450-788-2631 poste **2003** avant de vous présenter.

Merci de votre collaboration

Contremaître aux travaux publics

En cas d'urgence ou pour une demande de fermeture de l'eau à un chalet ou une maison, vous pouvez communiquer avec notre contremaître aux travaux publics, M. Richard Drapeau au 450-779-9388

Récupération de piles au bureau municipal:

Vous n'avez qu'à déposer vos piles au bureau municipal durant les heures d'ouvertures. Les piles acceptées sont: AA, AAA, C, D et 9 volts.

Feu en plein air

Vous devez faire la demande pour un permis de feu auprès de Monsieur Jacques Mathieu au 450-788-2413



Régie d'aqueduc

AVIS IMPORTANT

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre demande la collaboration de tous les contribuables. En effet, le compteur intérieur et/ou le lecteur à distance à l'extérieur doit toujours être accessibles afin de permettre au coordonnateur de la Régie d'effectuer les réparations en tout temps, lorsque nécessaire.

Merci!

Jacqueline Lavallée
Directrice générale et greffière-trésorière



SPA de Drummond

- Vous en avez assez des chiens errants sur votre terrain et de leurs matières fécales ?
- Vous en avez assez des aboiements incessants de jour ou de nuit ?
- Vous pouvez porter plainte à SPA Drummond en composant le **1-855-472-5700**.
- Pour une urgence les samedis et dimanches, contactez la Sûreté du Québec

Calendrier des collectes et des activités



● Déchet ● Recyclable ● Organique ● Férié, collecte reportée
○ Collecte des résidus domestiques dangereux (voir section **AUTRES SERVICES** à l'endos) ○ Collecte des gros rebuts
 Les bacs verts et les bacs bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.

Commission des loisirs de Saint-Louis



Liste du conseil d'administration 2022

Nom	Fonction	Numéro de téléphone
Éric Pesant	Président	514-966-0094
Julie Charron	Vice-Présidente	581-993-2760
Lucie Latour	Directrice	450-888-5155
Geneviève Ste-Marie	Directrice	450-501-0062
Simon Claing	Directeur	450-888-5146
Frédéric Falardeau	Directeur	450-502-0022
Lyne Labelle	Secrétaire-trésorière	450 788-2365
Jean-Pierre Arpin	Conseiller municipal	450-788-2726
Jacques Mathieu	Conseiller municipal	450-788-2413

Prochaine assemblée : LUNDI 27 FÉVRIER 2023 À 19h30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : LUNDI 27 FÉVRIER 2023 À 20h00

INTERDICTION



Il est interdit de traverser de la neige provenant d'un terrain privé de l'autre côté d'un chemin ou d'une rue. Cette pratique étant dangereuse pour les véhicules circulant sur la voie publique, la Municipalité tient à vous rappeler que cette infraction est passible d'une amende.



STATIONNEMENT INTERDIT EN BORDURE DES ROUTES DURANT LA SAISON HIVERNALE

Veuillez noter qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule en bordure du chemin public, entre minuit et 7 heures du matin, du 1er novembre au 31 mars inclusivement et ce, sur tout le territoire de la Municipalité.

merci 

La commission des loisirs tient à remercier monsieur Guillaume Rouillard du marché-Métro pour la commandite des jus lors de l'évènement du dépouillement de Noël 2022 et remercie chaleureusement madame Ginette Lortie ainsi que sa fille Sarah Plante pour la donation du fauteuil pour le Père-Noël.

Tournoi de Shuffleboard



TOURNOI DE SHUFFLEBOARD

25 FÉVRIER 2023

19H00

**Centre récréatif
100, rue Messier**

20.00\$

**SIMON CLAING
579-445-1079**

Bienvenue aux Membres de la FADOQ
les Mardis après-midi
de Midi à 17hrs pour les activités
(cartes , bingo et pétanque)

Brunch Age d'or,

Le Brunch du Club de l'Age d'or aura lieu

dimanche 12 février 2023

Le coût du repas est de \$10.00 et il est gratuit pour les
10 ans et moins.



De 10h à midi au Centre récréatif de Saint-Louis.

Bienvenue à tous,
Club Fadoq de Saint-Louis



150 ième anniversaire



**Vers le 150 ième anniversaire de la paroisse
de Saint-Louis**

**Je désire
m'impliquer**

Nous avons besoin de vous!!!

Pour toutes questions relatives à ce projet, veuillez communiquer au Bureau municipal au
788-2631, poste 2001 dg@saint-louis.ca

Bibliothèque municipale de Saint-Louis

Heures d'ouverture les mardis

13h30 à 15h et 18h30 à 20h



ROMAN QUÉBÉCOIS:

- C'est le bout de la ... (Catherine Bourgault)
- Place des Érables T.4 Coiffure des Érables (Louise Tremblay D'Essiambre)

ROMAN POLICIER :

- La soif (Jo Nesbo)
- Macbeth (Jo Nesbo)
- Le couteau (Jo Nesbo)

BIOGRAPHIE :

- La téméraire Nicole Juteau, de première policière au Québec à agent double (Annie Roy)

DOCUMENTAIRE ADULTE :

- À GO, on ralentit (Madeleine Arcand et Maxime Morin)
- Éloge de la lenteur (Carl Honoré)

CUISINE :

- Réconfort sans effort (Geneviève O'Gleman)

JEUNESSE:

- La doudou et les émotions (Claudia Larochelle et Maira Chiodi)
- IDEFIX Cherche et trouve

BD JEUNESSE

- Frigiel & Fluffy T.12 20 000 cubes sous la terre (Frigiel et Derrien)
- Les schtroumpfs & le village des filles T.1 La forêt interdite (Peyo)



Nous désirons remercier M. Rénald Ouellet pour son généreux don de livres.

Bienvenue à notre nouvelle bénévole : Mia Giguère Pion!

Isabelle et Nathalie

Qu'est-ce que le TDG ?



Plusieurs personnes souhaitent orienter leur parcours vers des études professionnelles, mais abandonnent l'idée, car elles croient qu'elles doivent avoir réussi leur 4^e secondaire ou même détenir leur diplôme d'études secondaires (DES). Il existe cependant des voies plus rapides pour accéder à la formation professionnelle, dont le test de développement général (TDG).

Ce test sert à mesurer les compétences générales nécessaires pour évoluer et réussir adéquatement en formation professionnelle. Il peut permettre un accès direct à certains programmes, comme, par exemple, la formation en transport par camion. Dans d'autres cas, la réussite du TDG doit être jumelée à un préalable du secteur secondaire, par exemple, pour la formation en secrétariat, qui exige un 3^e secondaire en français et un 2^e secondaire en anglais.

Le test comporte 100 questions à choix multiples et se divise en cinq sous tests. Ceux-ci portent sur le raisonnement mécanique, la science, la résolution de problème, la compréhension de l'écrit et la maîtrise de la langue.

Le TDG est gratuit pour les résidents des MRC des Maskoutains et d'Acton. L'inscription et la passation ont lieu au Centre de formation des Maskoutains au **2495, boulevard Laframboise à Saint-Hyacinthe**. Lors de l'inscription, vous rencontrerez une conseillère qui pourra vous accompagner dans ce processus. Elle sera également en mesure de répondre à vos questions sur les différentes voies d'accès et préalables des formations qui vous intéressent. Vous devez, pour l'inscription, avoir en main votre certificat de naissance.

Osez utiliser les services d'orientation et d'information scolaires et professionnelles qui vous sont offerts gratuitement dans votre municipalité : communiquez dès maintenant avec Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle pour vous renseigner!

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec



SEULEMENT POUR LES 50 ANS ET PLUS!

Démarche ciblée permettant de découvrir
un emploi à votre mesure

Sans frais - Possibilité d'allocation de participation *

**Pour une recherche
d'emploi efficace**
450 773-8888

*Des conditions s'appliquent

**Prochaine session
Le 6 février prochain**



Avec la participation financière de :

Québec 


Action Emploi
MON PARTENAIRE POUR L'EMPLOI


monCVvirtuel

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Année scolaire 2023 - 2024

Du 13 au 24 février 2023



Programme Passe-Partout

Pour les enfants qui auront
4 ans avant le 1^{er} octobre
2023

Maternelle 4 ans et 5 ans

Pour les enfants qui auront 4 ou
5 ans avant le 1^{er} octobre 2023

En ligne au
www.cssh.gouv.qc.ca
ou à l'école de votre secteur

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe
Québec 

Informations policières locales



La Sûreté du Québec du Centre de services de la MRC des Maskoutains désire mettre la population maskoutaine en garde contre des fraudes de types employés d'institutions bancaires. Les fraudeurs, à la suite d'un appel auprès de citoyens choisis de façon aléatoire, trouvent une raison afin de se rendre à la résidence de la victime pour aller chercher ses cartes bancaires. Dans certains cas, la victime se fait demander de mettre sa carte bancaire et son NIP dans une enveloppe et de la laisser sur les marches de son entrée, où un « enquêteur » passera la prendre afin de régler une problématique inventée de toute pièce. Les fraudeurs obtiennent la carte et effectuent des transactions non autorisées.

Indices et comment vous protéger

- Les fraudeurs se faisant passer pour des enquêteurs bancaires ont tendance à téléphoner tôt le matin, quand leurs victimes sont encore endormies et n'ont pas l'esprit alerte.
- Les représentants d'institutions financières et de commerces en ligne ne demandent jamais de transférer des fonds dans un compte externe pour des raisons de sécurité.
- Les institutions financières et les services de police ne demandent jamais de remettre une carte bancaire et ne vont pas chercher des cartes au domicile des particuliers.
- Les fraudeurs utilisent la technique de « falsification des données de l'appelant » pour induire les victimes en erreur.
 - Ne présumez pas que les numéros de téléphone qui apparaissent sur votre afficheur sont authentiques.
- Ne donnez jamais à quiconque accès à votre ordinateur à distance.
- Si vous recevez un appel d'un supposé employé de votre institution financière, dites-lui que vous le rappellerez.
 - Mettez fin à l'appel et composez le numéro inscrit au dos de votre carte de débit ou de crédit à partir d'un autre téléphone ou attendez une dizaine de minutes avant de faire l'appel.

Source : <https://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm>

-30-

Sergente Karine Picard
Coordonnateur local en police communautaire
CSMRC des Maskoutains



**LE SERVICE
GRAND-MÈRE
CARESSE**

**envie
de
tendre
la main?**

Les bénévoles Grand-mère Caresse offrent aide et soutien aux nouvelles familles dans la première année de bébé. Nous avons besoin de bénévoles dans votre municipalité.



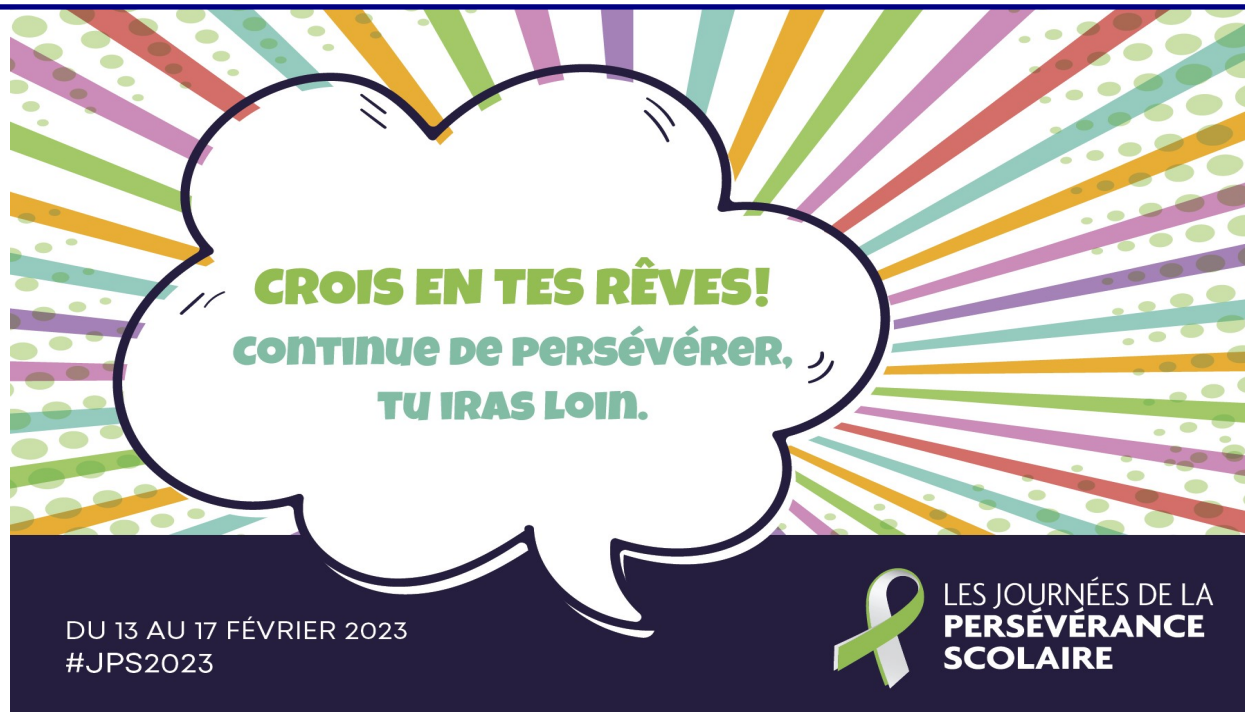
Grand-mère Caresse est un service bénévole porté par le Centre de la Famille St-Pie qui offre sur tout le territoire de la MRC des Maskoutains des services de relevailles gratuits.

Nous sommes à la recherche de bénévoles afin de répondre à de nombreuses demandes d'aide sur l'ensemble du territoire de la MRC.

Julie Larocque

Service Grand-mère Caresse
Centre de la Famille St-Pie
70, rue Saint-François, Saint-Pie
(450) 772-6828

La persévérance scolaire



**CROIS EN TES RÊVES!
CONTINUE DE PERSÉVÉRER,
TU IRAS LOIN.**

DU 13 AU 17 FÉVRIER 2023
#JPS2023

 **LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**

Lignes directrices pour les boîtes aux lettres rurales



L'emplacement et l'entretien appropriés des boîtes aux lettres rurales assurent une livraison sécuritaire du courrier par Postes Canada. Veuillez communiquer avec votre bureau de poste local pour vous assurer que les spécifications concernant les boîtes aux lettres et les critères en matière de sécurité routière sont respectés avant d'installer une boîte aux lettres rurale. Votre agent des postes local peut répondre à vos questions à ce sujet.



Spécifications :

- Lorsque vous choisissez une boîte aux lettres rurale, assurez-vous qu'elle est suffisamment solide pour supporter le poids des lettres et des colis et qu'elle est à l'épreuve des intempéries.
- Une boîte aux lettres rectangulaire doit présenter une ouverture d'au moins 17,5 cm (7") de largeur et de hauteur et un espace intérieur d'au moins 45 cm (18") de profondeur.
- Une boîte aux lettres cylindrique doit présenter une ouverture d'au moins 25 cm (10") de diamètre et un espace intérieur d'au moins 45 cm (18") de profondeur.
- La partie inférieure de la boîte doit être à au moins 100 cm au-dessus de la chaussée et préféablement située à 107 cm - 114 cm (42" - 45") au-dessus du sol et ne doit pas obstruer l'accès aux autres boîtes près de celle-ci.
- Les boîtes aux lettres doivent avoir une porte située à l'avant, munie d'une poignée, d'une saillie ou d'un rebord résistant. Elles doivent demeurer ouvertes au moment de ramasser ou de livrer le courrier, et s'ouvrir avec facilité et bien se fermer.
- La boîte aux lettres doit être en position verticale et attachée solidement à un poteau fixe ou à un bras sur un levier et ne doit pas pouvoir basculer.

Disposition :

- Toutes les boîtes aux lettres rurales doivent respecter les critères de sécurité de Postes Canada pour que la Société puisse assurer la sécurité des employés, des clients et des automobilistes.
- Une boîte aux lettres rurale doit se trouver le long du côté droit de la route dans la direction suivie par l'agent de livraison.
- Les boîtes aux lettres doivent être placées à un endroit où l'agent de livraison peut livrer le courrier de façon sécuritaire de la fenêtre du passager, sans sortir du véhicule.
- Il incombe au propriétaire de la boîte aux lettres de s'assurer que l'emplacement de la boîte aux lettres rurale est exempt d'obstacles souterrains tels que des lignes de transport électrique, des conduites de gaz, des câbles, des conduites d'eau, etc. Veuillez communiquer avec votre service de vérification de colonnes de services avant de creuser.
- Les véhicules de livraison doivent avoir suffisamment d'espace pour atteindre la boîte aux lettres et reprendre ensuite la route.
- Les boîtes aux lettres rurales ne doivent jamais être placées dans les voies ou les allées privées.

Identification :

- L'adresse municipale de chaque résident ou propriétaire doit être indiquée sur le côté droit de la boîte aux lettres rurale pour quiconque la regarde de face.
- Dans les secteurs sans adressage municipal, le nom complet d'un résident doit être clairement indiqué.
- Le nom d'un résident ou les données d'adressage doivent être placés sur le côté de la boîte pour qu'ils soient clairement visibles pour l'agent de livraison lorsqu'il ou elle s'approche de la boîte aux lettres.
- Les bureaux de poste locaux doivent être avisés des noms ou des entreprises qui reçoivent du courrier dans une boîte aux lettres rurale.

Dénégement :

- La zone devant une boîte aux lettres rurale doit être déneigée et déglacée pour éviter que la livraison de lettres et de colis ne soit interrompue.
- Les agents de livraison ont besoin d'au moins une distance équivalente à la longueur d'un véhicule des deux côtés de la boîte aux lettres rurale afin de se garer de façon sécuritaire, de livrer le courrier, puis de reprendre la route.

Regroupement :

- Avant de regrouper des boîtes aux lettres à l'avant ou à côté de la propriété d'une autre personne, le propriétaire doit donner son approbation.
- Les bureaux de poste locaux doivent approuver le regroupement de boîtes aux lettres rurales.
- Les boîtes aux lettres regroupées doivent toutes être à la même hauteur et respecter l'ordre numérique.

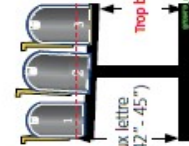
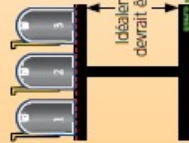
Correct ✓



Incorrect ✗



Les boîtes aux lettres **doivent** être alignées et réparties également le long du support.



Dispositif de signalisation :

- Un dispositif de signalisation est utilisé par les agents de livraison de Postes Canada pour indiquer que le courrier a été déposé dans la boîte aux lettres ou par les clients pour indiquer qu'il y a du courrier de départ à ramasser (le courrier de départ doit être suffisamment affranchi).
- Le dispositif de signalisation doit être facilement visible de loin et ne devrait pas cacher le nom ni l'adresse figurant sur la boîte aux lettres rurale.
- Le dispositif de signalisation doit être fixé sur le côté droit de la boîte aux lettres rurale, pour quiconque la regarde de face.

Entretien :

- Les propriétaires de boîtes aux lettres rurales sont responsables de tous les frais associés au placement, à la réinstallation et à l'entretien de leur boîte aux lettres et du terrain avoisinant.
- Chaque propriétaire est également responsable de remplacer ou de réinstaller sa boîte aux lettres endommagée ou qui est tombée.
- Veuillez vous assurer que, pendant les heures de livraison, l'accès aux boîtes aux lettres est exempt d'obstacles tels que des poubelles, des réceptacles de journaux, des véhicules stationnés, etc.
- La zone à l'avant de la boîte aux lettres doit être ferme et nivelée pour permettre un accès facile et sécuritaire aux véhicules de livraison de Postes Canada.
- Les agents de livraison ne sont pas obligés de descendre de leur véhicule pour effectuer la livraison à une boîte aux lettres rurale et leur incapacité à accéder à une boîte aux lettres rurale peut occasionner la non-livraison.
- Les boîtes aux lettres en métal ont tendance à rouiller et devraient être vérifiées régulièrement pour veiller à ce qu'elles ne constituent pas un risque pour les employés de Postes Canada.

Pour de plus amples renseignements communiquez avec votre bureau de poste local ou appelez le service à la clientèle de Postes Canada au 1 800 267-1177.

LES JOURNÉES BLANCHES

de la relâche scolaire

25 février

au 5 mars

10h à 15h30

Tarifs taxes incluses

Adulte : 18\$

Enfant : 13\$

Familles : 50\$

Observation d'oiseaux de proie
Photo avec un oiseau (\$)
Visites du complexe de
réhabilitation
Glissade en traîneau
Et bien plus!

Billets: chouetteavoir.ca
450-773-8521, poste 8545
soutien@uqrop.qc.ca



Chantez-vous bien chez nous de retour à Saint-Bernard



Bonjour,

Après une pause de deux ans, grâce au soutien de la municipalité et de la participation de nos précieux partenaires, il y aura une 18^e édition du Festival les 18 et 19 février prochain.

La formule demeure la même :

Confiture le samedi après-midi à l'école de 13h à 16h, spectacles en soirée et danse le dimanche, toujours à l'église.

Pour les spectacles du samedi soir, l'accueil se fait à partir de 18h et le premier spectacle commence à 19h15. Il n'y a pas de place de réservée. Nous vous offrons un groupe de « relève » **La Déferlance** composé de 4 fabuleux musiciens, **Les Mononcles** et ses quatre vétérans du monde trad et on termine avec **RéVeillons!** avec qui nous fêtons le 10^e anniversaire de la « Scène Berthiaume ».

Le dimanche, la danse, de 13h à 16h, sera dirigée par une calleuse exceptionnelle **Yaëlle Azoulay**, qui sera accompagnée par notre orchestre sympathique, trois violons, un accordéon, une guitare et une contrebasse. De quoi combler vos pieds et vos oreilles.

Les billets sont en vente, au coût de 40\$ en prévente, au bureau municipal de St-Bernard, au Dépanneur Les Patriotes de St-Denis et via notre adresse courriel info@chantezvous.com

Je m'en voudrais de ne pas souligner le travail absolument magnifique de notre artiste bermigeoise, **Annie Bourgeois**.

Annie, par son talent et son génie créatif, a su, à travers le thème du Festival « **On se retrouve en famille** » imager l'accueil des Bermigeois en ouvrant les portes de l'église toute grande pour la musique et les visiteurs.

Je profite de l'occasion, au nom des membres du comité organisateur et du comité des Loisirs de St-Bernard, pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour l'année 2023



Michel Riopel

Nouveau programme fédéral

Allocation canadienne pour le logement

Le gouvernement du Canada vient de mettre en place un nouveau programme afin d'aider les locataires à faible revenu. L'**Allocation canadienne pour le logement** offre un paiement unique non imposable de 500 \$. On peut en faire la demande depuis le 12 décembre.

C'est l'Agence du revenu du Canada (ARC) qui administre ce programme. Les gens ont jusqu'au 31 mars 2023 pour faire la demande.

La demande doit être faite en ligne. Le plus simple est de le faire par l'accès **Mon dossier** sur le site de l'Agence du revenu du Canada :

<https://www.canada.ca/fr/services/impots/prestations-pour-enfants-et-familles/supplement-allocation-canadienne-logement.html>

Critères d'admissibilité :

- Être âgé d'au moins 15 ans au 1^{er} décembre 2022;
- Avoir produit une déclaration de revenus pour 2021;
- Être un résident du Canada aux fins de l'impôt en 2022;
- Avoir un revenu familial net rajusté de 20 000 \$ ou moins pour les particuliers ou de 35 000 \$ ou moins pour les familles;
- Le loyer en 2022 doit équivaloir à au moins 30 % de son revenu familial net de 2021;
- Être en mesure de fournir son adresse en 2022 et les coordonnées de son propriétaire.

Ce programme est nouveau et ne doit pas être confondu avec l'Allocation-Logement offert par le gouvernement du Québec depuis de nombreuses années.

Pour plus d'informations, les gens peuvent communiquer avec l'ACEF Montréal-est au 450 375-1443.

Trousse d'urgence



Prêts pour 72 heures ?

Avez-vous votre trousse d'urgence pour être autonome durant 72 heures en cas de sinistre ?

Ayez en tout temps à la maison une trousse d'urgence (ex. : sac à dos ou bac) contenant les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre. Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin, ainsi que les aliments non périssables périmés.

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.

Visitez la page <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/se-preparer/comment-se-preparer-a-la-maison> pour en savoir davantage sur le plan familial d'urgence, que vous ayez à rester ou à quitter la maison, la trousse d'urgence pour l'auto et encore plus.

RÉFÉREZ-NOUS L'UN DE VOS VOISINS OU AMIS

ET OBTENEZ **75\$!**
JUSQU'À



Complétez le formulaire **Référez un ami** au www.cooptel.ca/espace-client/ et obtenez :

➤ **50\$ de crédit***
si votre ami s'abonne à
2 de nos services

➤ **75\$ de crédit***
si votre ami s'abonne à
nos 3 services!

*Crédit applicable sur votre compte Cooptel. Certaines conditions s'appliquent. Consultez notre site Internet pour tous les détails.

Cooptel

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



On ne fait pas que vous engager.

**On s'engage à ce que
vous vous épanouissiez.**

Nuance.

Décrocher un emploi à la Caisse, c'est bénéficier de nombreux avantages :

- Une gamme complète d'avantages sociaux;
- Des conditions de travail améliorant la qualité de vie;
- Un accompagnement et une formation offrant de multiples possibilités de carrière;
- Un régime de retraite à prestations déterminées avec une importante contribution de l'employeur;
- Et bien plus encore.

Pour vivre l'expérience, joignez-vous
à la grande équipe Desjardins.

desjardins.com/carrieres

450 746-7000

elisabeth.belanger-traversy@desjardins.com

 **Desjardins**
Caisse Pierre-De Saurel

Nos Commanditaires

Affûtage MC Morin inc.

**Spécialité : Affûtage
Industrielle, Commerciale
& Résidentielle**

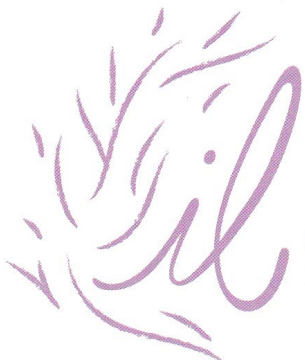
Michael Morin
542, Rue Principale
Saint-Louis, QC, J0G 1K0

Tél. : 450-788-3222
Fax : 450-788-3112
amc.morin@hotmail.com
www.affutagemcmorin.ca

**EXCAVATION
RD
Roger Daigle**
RSQ 8305-5251-47

- Défrichage
- Fossé
- Cours d'eau au laser
- Transport, pierre, sable
- Mini pelle avec marteau hydraulique
- Démolition de tout genre
- Déneigement
- Pelle 20 tonnes avec gros marteau
- Et beaucoup plus...

1365, rang Prescott, St-Louis (Qc) J0G 1K0 | **450.730.7993**



Isabelle Leclerc
Floricultrice
450-517-2003
Saint-Louis

**ÉTAIT
UN JARDIN**
Ferme florale

Espace disponible



**Profitez gratuitement
de notre service de livraison
dans votre secteur**

Médicaments d'ordonnance et en
vente libre livrés directement à
votre porte.



Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accès>pharma
chez Walmart

Nos Commanditaires



Annie Pelletier
Chantal Lamoureux
propriétaires

1384, Michaudville
St-Jude (Québec) J0H 1P0

☎ (450) 792-3736

Dépanneur S.G. Bardier

Stéphane Bardier - Guyaine Laprade, Props

Station Service Pétro-T - Produits d'épicerie
Produits surgelés - Agence SAQ
Bières - Loto-Québec
Service d'échange de propane
Dépositaire du Super Radio Bingo CFMJ 99.1

948, rue Royale Massueville, Qc J0G 1K0
Tél: 450-788-2000



Entreprise
S.Gaudette

RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

CLUB FADOQ M 055 INC.

MOUVEMENT DES AINÉS

SAINT-LOUIS

Président(e) *Jean Gaudette*



PNEUS & ALIGNEMENT

FREINS & SUSPENSION

PRENEZ UN RENDEZ-VOUS
ET VENEZ NOUS VOIR !

450.792.2131

info@garagelapierre.ca

TOCARA

Bijoux à découvrir

D'origine Italienne / Espagnole
En argent sterling rhodié 9.25 et or 10 K

Acier inoxydable hypoallergénique de qualité chirurgicale
Hommes - Femmes - Enfants

Au plaisir de vous rencontrer !

Denise Cloutier, conseillère
450-788-2051 ou 450-880-0659
Gros inventaire en stock



400, rg St-Yves
St-Aimé, Qc J0G 1K0
450-788-2361
villiardserresetjardins.com
plvilliard@gmail.com



Merci !